



ASSOCIATION "LA GRAPPE D'OR"

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du 09 octobre 2021

- La séance débute à 18 h 45.
- 51 personnes sont présentes et 26 ont donné leur procuration pour vote, sur un total de 115 adhérents.
- Le Président demande une minute de silence, en hommage à Marc LOUREAU, membre actif de notre conseil d'administration, décédé il y a quelques jours.
- Le Président remercie les adhérents pour leur présence à cette réunion. Il remercie également la municipalité, représentée par le Maire, Jean Paul MARTIN, et les fidèles sponsors, sans lesquels certaines manifestations ne pourraient pas se dérouler, en particulier Claude JACQUIER, Christian et Jean BELLERAUT. Sont également remerciés tous les membres de l'association et du bureau et les habitués du chapiteau. Il souhaite que l'année à venir soit « normale » et pleine de bonnes choses.
- 40 bénévoles ont participé à l'organisation du vide-greniers.

- BILAN FINANCIER :

Le livre de comptes a été contrôlé et approuvé par notre commissaire aux comptes, Eliane JACQUIER.

Le bilan est satisfaisant, malgré le manque de manifestations cette année, et approuvé à l'unanimité.

Au 31 août 2021, le solde du compte courant est de 6 507,93 € et celui du compte sur livret de 7 805,02 €, soit un total de 14 312,95 €.

- ORIENTATIONS POUR 2021/2022 :

- Le prix des cartes 2021/2022 reste fixé à 12 € (6 € pour les jeunes de 18 à 25 ans). Elles sont en vente chez Martine PELLIGAND ou Yves MOINE jusqu'au 15 décembre 2021, dernier délai.
- 5 membres du conseil d'administration sont à renouveler : Catherine BARRAY, Michel BOREL, Emmanuel CHEVALIER, Yves MOINE et Marie France NICOLAS. Ils sont réélus à l'unanimité.
Par ailleurs, Pauline PELLIGAND souhaite démissionner.
Nicole BOREL, Laurent PELLIGAND et Christian PERNOT sont candidats pour intégrer le conseil d'administration et sont élus à l'unanimité.
- Le chapiteau va être loué pour le comice du lycée agricole de Montmorot, ainsi qu'à la fromagerie de Lavigny pour l'inauguration de son nouveau magasin.
- Une boîte à livres est en cours de fabrication chez Christophe CHALOYARD et va bientôt être installée au lavoir rue Charles Nodier.
- Une commande de chemises va prochainement être passée. Un bulletin d'inscription sera distribué à tous les adhérents pour ceux qui seraient intéressés.
- Le yoga a repris le 23 septembre avec Sandrine PEYRONEL. On compte à ce jour 13 participants.

- Le pilates est remplacé cette année par du renforcement musculaire doux, avec Ludivine EGO, toujours en deux groupes le mardi soir. Il reste quelques places à la séance de 19 h 30.
- L'atelier « mémoire et connaissances » a repris le 08 octobre avec 12 participants, encadrés par Bernard GIRARD.
- En cours d'année (date à confirmer), il pourrait être mis en place un atelier « Autour du fil », animé par Claudine BLANCTEL.
Par ailleurs, Philippe ROYER souhaiterait animer de temps en temps un atelier « Jeux de cartes » : tarot, etc.
- La soirée moules-frites du 25 septembre a réuni 76 personnes et généré un bénéfice de 835 €.
Pour l'année prochaine, cette soirée serait envisagée plutôt en octobre.
- La vente de fleurs de la Toussaint aura lieu, mais avec un nouveau fournisseur.
La date n'est pas encore arrêtée.
- Le Championnat régional de cyclo-cross se déroulera au village les 04 et 05 décembre prochains, avec les enfants et les masters le samedi et les autres catégories le dimanche. Durant cette manifestation, il sera vendu des boissons ainsi que de la restauration rapide (sandwiches, frites et gaufres).
Un repas sera servi le dimanche soir aux bénévoles à la salle de convivialité.
La Commune a accordé une subvention de 500 €.
Il a été demandé une subvention de 1 200 € à la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et également 1 200 € au Conseil Départemental.
- La vente de bougies au profit du Téléthon sera renouvelée cette année.
- L'Arbre de Noël aura lieu le dimanche après-midi 12 décembre et sera animé par ALEXANDRE et ASTRO qui présenteront le spectacle MAGIC COLOR.
- Le Réveillon du Nouvel An pourra se faire cette année.
- Une sortie au bowling est prévue le 30 janvier 2022.
A la demande d'un certain nombre d'adhérents, elle se ferait à ailleurs qu'à Lons, peut-être à Marsannay en Côte d'Or.
- Un spectacle de la FRAKA est envisagé en février.
- La représentation théâtrale de la troupe de DESNES devrait se donner en mars.
- La livraison des commandes de fleurs estivales se fera le 07 mai 2022.
- La randonnée gourmande aura lieu le jeudi 26 mai 2022.
- Le voyage en Espagne, reporté en raison de la pandémie, se fera du 11 au 21 juin 2022, avec un coût pour les non adhérents de 680 €.
Les inscriptions doivent parvenir à Yves MOINE pour le début du mois de décembre. Il sera demandé un acompte à l'inscription.
- Le concours de pétanque, qui se déroule habituellement mi-juin, ne pourra peut-être pas se tenir, en raison des autres manifestations prévues à cette période et du voyage en Espagne.
- Le spectacle « La Sorcière de Quintigny » sera reconduit les 01, 02 et 03 juillet 2022 et se poursuivra peut-être sur le week-end suivant.
- La manifestation « Rétro tracteurs » à COSGES aura lieu le 24 juillet 2022.

- Le vide-greniers est prévu le 28 août 2022.
- Une sortie au parc Nigloland est prévue, mais la date n'est pas encore arrêtée.
- Marc DEGUIN propose d'organiser une dégustation de vins à la salle de convivialité, suivie d'un repas servi avec les vins dégustés.
La date reste à déterminer.
- Dominique MARIE propose un concert à la Chapelle, avec l'association du Colombier des Arts, qui p lieu le 28mai 2022.
- Le site internet de l'association www.lagrappedor.quintigny.fr est en cours de restauration avec l'aide de Frederic LAMY.
- Le Président demande à M. le Maire à quel moment on peut espérer voir réalisés l'aire de jeux et le local de stockage prévus par la municipalité sur le parking du bâtiment mairie-salle de convivialité. Ce dernier ne peut donner aucun délai pour ces réalisations, étant donné les difficultés rencontrées par la Commune pour trouver un architecte.
- Monsieur le Maire dit sa satisfaction de voir les activités de l'association reprendre, après les longs mois d'arrêt forcé.

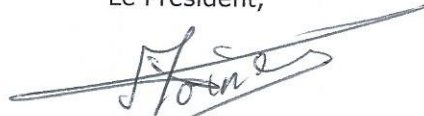
La séance est levée à 20 h 15.

La Secrétaire,



Marie France NICOLAS

Le Président,



Yves MOINE